



FOIRE AUX QUESTIONS :

«Comment Sainte Bernadette aurait-elle pu vivre cette année sacerdotale, don de l'Eglise ? »

Bernadette peut vivre cette année sacerdotale, là où elle est, car elle a eu un contact remarquable avec les prêtres, et son exemple ne peut que nous aider puissamment.

C'est à un prêtre, l'abbé Pomian, qu'elle confie la première apparition, deux ou trois jours après le 11 février 1858 : il aura toute sa confiance et il l'aidera à tenir tête aux autorités qui voulaient l'empêcher d'aller à la Grotte, la menaçaient de prison.

Il montrera de la réserve dans cette extraordinaire affaire, mais aussi une remarquable confiance. Il pensera que la meilleure preuve des apparitions était Bernadette elle-même. Il refusera de dire quoique ce soit au fameux écrivain Zola qui enquêtait sur l'affaire, en 1893. A la fin de sa vie, à Nevers, Bernadette résumera son opinion sur lui en disant : « C'était un prêtre ! »

En 1863, à Lourdes, Bernadette aidera un prédicateur très connu, l'abbé Alyx, à connaître une véritable conversion et, quant à lui, il lui donnera de précieux conseils sur la nécessité de s'effacer. Elle les relira toute sa vie. Bernadette avait une très haute idée du prêtre parce qu'elle avait une très haute idée de l'Eucharistie, vraiment le centre de sa vie. L'abbé Peyramale qui l'avait préparée à sa première communion, le 3 juin 1858, avait été frappé de son recueillement et du développement étonnant de toute sa personnalité.

Oui, cette année Bernadette, morte il y a 130 ans, peut merveilleusement inspirer cette année sacerdotale fondée sur la mort, il y a 150 ans, un an après les Apparitions de Lourdes, de l'admirable curé d'Ars.

Père André Doze
Diocèse de Bayonne – Confesseur à Lourdes